

Répondre aux besoins d'acier ou externaliser et satisfaire les actionnaires ?

Le groupe ArcelorMittal a annoncé ces dernières semaines des réductions de production : D'abord pour la Pologne, l'Espagne et l'Italie, à hauteur globalement de 3 millions de tonnes, puis pour les sites de Dunkerque, Eisenhüttenstadt et Brème en Allemagne. Arguments évoqués : la baisse de la demande et la hausse des importations d'acier en Europe. Des milliers d'emplois sont concernés.

Baisse de la demande d'acier : Le groupe noircit les prévisions de demande européenne d'acier UE pour 2019, notamment dans l'automobile. En effet, on ne peut pas parler de baisse sensible de la demande en 2019 mais plutôt de stagnation de celle-ci qui devrait être corrigée dès 2020. Sachant que la demande a connu une très forte progression en 2017 (+4,5%) et 2018 (+3,5%) dans tous les secteurs d'activité !

Hausse des importations d'acier : Si elle est réelle, le groupe omet d'en expliquer toutes les causes : ces 10 dernières années, ArcelorMittal a fermé d'importantes capacités de production dans plusieurs pays : Florange, Basse Indre, Liège, Aviles, Madrid, Galati... Il en a été le principal artisan en Europe.

Ainsi, la forte croissance de la demande d'acier en 2017-2018 (retour au niveau d'avant crise financière de fin 2008) n'a pas permis au groupe (entre autres acteurs) d'y répondre, faute de capacités. Il y a donc eu, mécaniquement, un appel d'air aux importations devenue nécessaires pour parer aux 40 millions de tonnes annuelles fermées en Europe depuis la crise de 2008 (des brames aux bobines revêtues).

L'augmentation impressionnante d'importations de brames en Europe, depuis plusieurs années (en millions de tonnes) atteste de ce déséquilibre structurel :

2014	2015	2016	2017	2018	janv./fév. 19
5,8	6	7	7,2	8	1,6

Principale provenance : Russie, Ukraine, Brésil.

EU (28)	2015	2016	2017	2018	Janv./fév. 19
Production (*)	166,1	162,2	168,5	168,2	26,8
Consommation apparente (*)	171,9	174,3	180,3	186,5	30,6

(*) : en millions de tonnes.

Sources : rapport de l'expert au comité européen, mai 2019.

Une augmentation réelle du prix du CO2 mais une allocation des quotas gratuits confirmés : Le prix de la tonne de CO2 depuis 2018 est en effet en augmentation pour arriver à 27€ aujourd'hui. Mais ArcelorMittal a engrangé d'importants quotas excédentaires de CO2 jusqu'à fin 2017. De plus, la liste des secteurs exposés à un risque de fuite carbone bénéficiant de 100% de quotas gratuits pour la période 2021-2030 a été décidée en février par la Commission Européenne et confirmé le 9 avril 2019 par le Conseil Européen, **la sidérurgie en fait partie.**

Prix de l'électricité : Le prix de l'électricité ne joue pas dans les produits plats produits à partir de fonte de haut fourneau. En effet la consommation électrique des hauts fourneaux est largement inférieure à celle des aciéries électriques et sans commune mesure avec celle des autres industries électro-intensives.

Pour la CGT, force est donc de constater que, dans un contexte d'élections européennes, le groupe ArcelorMittal réduit fortement sa production pour :

- 1. Maintenir des prix de vente élevés en réduisant son offre (le groupe est parmi ceux ayant une politique des prix la plus agressive).**
- 2. Exercer une pression politique sur la commission européenne et les Etats de l'UE afin d'obtenir :**
 - **La réduction des quotas d'importations d'acier.**
 - **La réduction du prix du CO2.**
 - **Des compensations par la baisse du prix de l'énergie.**

Cette stratégie prend clairement les salariés comme variable d'ajustement : renvoi d'intérimaires, déclenchement de chômage partiel, impact sur les conditions de travail (régimes postés), ... Et pendant ce temps, le groupe engage des milliards d'euros dans des opérations de croissance externe (Ilva en Italie, Essar en Inde, ...). Un budget équivalent aux quasi 10 milliards d'euros de bénéfice **net** dégagés par les salariés du groupe sur 2017/2018 !

Réduire la production favorisera mécaniquement une nouvelle augmentation des importations. Un cercle vicieux qui aura pour conséquence de nouveaux arrêts de capacités de production, et de nouvelles suppressions d'emplois. **Un processus de délocalisation rampante !**

Autre dérive de cette politique : gel des embauches, pression sur les co-traitants, réduction de la maintenance et des investissements (pourtant plus qu'urgents) sur nos sites français, comme chez nos voisins européens. Bref, un affaiblissement de nos outils industriels et des conditions de travail causé par une pénurie organisée des moyens.

La CGT appelle les salariés, sur tous les sites, à s'exprimer face à ces mesures injustes, conséquence d'une stratégie financière que nous ne cessons de dénoncer depuis la mainmise de la famille Mittal sur notre sidérurgie en 2006. Et à exiger notre dû, que ce soit dans le salaire, la redistribution des bénéfices ou les emplois !

La CGT continue d'exiger de l'Etat qu'il reprenne la main sur ces stratégies menées dans un secteur vital pour notre industrie et les besoins des populations.

Montreuil, le 6 juin 2019.